



On s'abonne au bureau de la rédaction rue Souverain-Pont, n. 320; chez les dames MAROUX et de MARONNES, maison joignante; et M. LATOUR, imprimeur-libraire, rue du Pont-d'He, continuera à recevoir, concurremment avec les autres bureaux, les avis et annonces.

On reçoit aussi des abonnemens chez M. BERTHOT libraire, marché au bois, à Bruxelles, et chez tous les directeurs des postes du royaume.

Le prix de l'abonnement est de NEUF FRANCS par trimestre pour Liège, et de ONZE FRANCS, FRANCO, pour les autres villes du royaume.

Matin

GAZETTE DE LIÈGE.

EXTERIEUR.

ÉTATS-UNIS.

Boston, le 30 octobre. — On a célébré à Yorktown, par une grande parade militaire, la journée du 19, anniversaire de la prise de Cornwallis et de son armée. La ville et ses environs ont été transformés en un vaste camp. Le général Lafayette a été reçu avec enthousiasme. Après qu'on lui eut rendu les plus grands honneurs, il se retira escorté par toutes les troupes. Le lendemain, le général fut invité à un déjeuner dans la tente de Washington, placée à l'endroit où était en 1782 la maison de ce grand homme. Deux scènes touchantes ont marqué la cérémonie de l'anniversaire. Un vieux soldat s'approcha du général et lui rappela qu'il se trouvait près de sa personne lorsque la redoute fut prise. « Mon vieux camarade, reprit le général, je suis heureux d'avoir vécu pour vous revoir encore une fois dans les lieux où nous avons couru les mêmes chances. »

Le général Taylor avait présenté au général Lafayette une couronne civique, ce dernier ayant adressé un remerciement aux braves qui l'entouraient, se tourne vers le colonel Fish, et lui dit: « La moitié de cette couronne vous appartient de droit. — Non, répliqua le colonel, elle est à vous toute entière. — En ce cas, ajouta le général Lafayette, en plaçant la couronne sur la tête du colonel, conservez-la comme notre propriété commune. »

ESPAGNE.

Madrid, le 19 novembre. — Une grande quantité d'officiers, sous-officiers et soldats en congé indéfini, qui périssent de misère parce qu'ils ne sont point payés du très modique traitement qu'ils doivent recevoir, se sont vus contraints, pour se soustraire à une mort certaine, d'implorer, dans les rues, pendant la nuit et en se déguisant, la charité des passans: la police, qui pourtant agit très bien que ces malheureux se laisseront mourir plutôt que de tendre la main en plein jour, vient d'afficher que toute personne, sans distinction de classe ni de position, qui demanderait l'aumône après le soleil couché, sera arrêté et puni très sévèrement.

— Le peu de malades qui restaient encore à Madrid, appartenant à l'armée française, ont été placés dans les hôpitaux espagnols.

Des individus faisant partie de l'artillerie des volontaires royaux s'exercent tous les jours aux manœuvres et au tir du canon.

— On écrit de Barcelone, le 17 novembre, qu'un officier et plusieurs sous-officiers et soldats de l'ancienne armée, accusés d'avoir voulu former une bande de gens armés contre le gouvernement, seront jugés demain par la commission permanente.

— On fait des dispositions pour caserner dans les couvens de nouvelles troupes françaises qui sont attendues ici; et on assure qu'outre les places de Barcelone et de Figuières, l'armée française occupera toutes celles de la province de Barcelone qui se trouvent de ce côté de l'Ebre.

— Voici un fait qui donne une idée assez juste de la classe d'hommes qui forment notre municipalité, et qui malheureusement sont les mêmes partout.

Sous la constitution, on avait renversé un pan de muraille du côté de la porte de la mer, pour rendre notre place plus régulière et pour y élever un monument à la mémoire du général Lasoy; cet ouvrage ne fut point terminé, et les débris de la démolition restent encore. Un des membres de notre municipalité eut, ces jours derniers, l'idée de faire appeler cette place *Place des Pourceaux*, et il en fit la proposition en pleine assemblée du corps municipal. Cette motion fut adoptée à l'unanimité; l'acte fut dressé; on applaudit au patriotisme qui la dictait, et le lendemain la place porta son nouveau nom de *Place aux Pourceaux*.

ANGLETERRE.

Londres, le 26 novembre. — C'est à l'unanimité des voix que les juges, qui ont instruit le procès en révision du sieur Fauntleroy, se sont prononcés pour la confirmation de la première sentence.

Voici le *warrant* d'exécution que le recorder lui a fait signifier.

« Aux shérifs de la cité de Londres et du comté de Middlesex, ainsi qu'au gouverneur de la geole de S. M. à *Newgate*.

« Il a été fait aujourd'hui rapport au roi, en son conseil, que le nommé Henri Fauntleroy a été condamné à la peine capitale dans la session du mois d'octobre, où ont été jugés tous les prisonniers de *Newgate*.

« Présentement, c'est le plaisir de S. M. (*his majesty's pleasure*) que l'exécution du jugement soit accomplie sur ledit Henri Fauntleroy, mardi prochain 30 novembre.

« Ceci est pour vous recommander que l'exécution soit faite sur le corps dudit Henri Fauntleroy, mardi prochain.

« Signé NEWMAN KNOWLYS recorder.

« Londres, le 24 novembre 1824. »

Il était six heures et demie du soir quand le greffier, accompagné d'un ministre de la religion, se présenta dans la chambre de M. Fauntleroy pour lui déclarer qu'il eût à se tenir prêt à recevoir la mort, le 30 de ce mois. Le prisonnier était occupé, en ce moment, à lire un livre de prières. L'apparition du greffier fit sur lui une impression profonde. Celui-ci, également consterné, se contenta de lui faire observer sur le papier qu'il tenait à la main le sceau en cire noire, signe fatal du supplice.

Le prisonnier recouvrant enfin l'usage de la parole, s'écria: *Je m'attendais à mourir: grâces à Dieu, je suis résigné à mon sort!* L'ecclésiastique le félicita des pieux sentimens dans lesquels il le trouvait. Le condamné s'enquit ensuite du jour fixé pour son exécution, et dit qu'il serait prêt. Il manifesta seulement le désir d'être exécuté seul, et non en compagnie d'autres mal-fauteurs. On le quitta.

Lorsque M. Cotton, le ministre, revint auprès du malheureux Fauntleroy, il le trouva moins calme. La mort s'était peinte à ses yeux avec toutes ses terreurs. Ranimé cependant par les exhortations de l'ecclésiastique: « Tout considéré, dit-il, il vaut mieux que je meure ici que d'être expatrié sur une terre étrangère. Si je m'étais réfugié en Amérique, comme c'était mon projet, chaque morceau de pain que j'y aurais mangé eût été du poison pour moi. Oai, il vaut mieux que je meure! Toute ma consolation est de savoir que mes trois enfans ne sont point abandonnés. Mon fatal exemple confirmera mon fils dans le sentier de la vertu. »

D'après les conseils de M. Cotton, le malheureux condamné refusera toutes les visites qui pourraient lui être faites, afin de s'occuper exclusivement du salut de son âme.

— La tempête du 23 s'est fait sentir à Londres avec non moins de violence que sur les côtes. Un nombre immense de cheminées sont tombées dans les rues avec une grêle de tuiles. Quantité de maisons, principalement au nord de la Tamise, ont été endommagées. Les bâtimens réunis au-dessous du pont de Londres ont également éprouvé de fortes avaries. A marée haute le fleuve a été agité comme jamais aucun marin ne se souvient de l'avoir vu. Le fameux vaisseau du Canada, le *Colombus*, dont on a déjà tant parlé, a chassé sur ses ancres pendant la nuit, et l'on a eu toutes les peines du monde à l'empêcher de faire côte.

— Les nouvelles du Mexique annoncent que le congrès de la Vera-Cruz a résolu de chercher sur la côte de Panuco un emplacement propre à l'établissement d'un port de mer.

La constitution de la province de San-Salvador, un des états de la confédération mexicaine a été publiée. La religion catholique, apostolique et romaine est la religion dominante, et l'exercice de toutes les autres est prohibé.

L'encouragement de la vaccine a été jugé digne d'appeler l'attention de la législature, et des médecins autorisés vaccinent des personnes de toutes les classes.

— On mande de Panama, que Callao est étroitement investi par terre et par mer. L'amiral Guiro a fait une nouvelle attaque sur les batteries de la forteresse, et avait réussi, après un terrible bombardement, à détruire une partie considérable de la ville, de sorte qu'on attendait tous les jours sa reddition.

— Divers bruits ont circulé le 2 novembre à New-York. On y disait que les patriotes s'étaient de nouveau mis en possession de Lima, qu'une seconde bataille avait eu lieu entre Bolivar et Canterac, dans laquelle ce dernier, après avoir été défait, avait trouvé la mort.

— Des lettres de Lisbonne, en date du 14 de ce mois, portent que sir W. A'Court, notre ambassadeur près S. M. T. F. avait commencé l'exercice de ses fonctions diplomatiques, en travaillant avec ardeur à amener une prompte décision au sujet des affaires du Brésil. Cette négociation présente quelques difficultés; car quoique le gouvernement portugais puisse ne pas avoir une grande espérance de ramener le Brésil sous sa domination, cependant il voit avec regret la perte d'une dépendance si précieuse au trône de Portugal. Il est possible que l'empereur du Brésil désire secrètement empêcher une scission entre ce pays et la métropole; mais assurément il n'en a pas le pouvoir. Toute tentative dans cette vue, de sa part, n'aboutirait probablement qu'à donner l'ascendant au parti républicain au Brésil. On n'a pas reçu à Lisbonne d'autres nouvelles de Rio-Janéiro que celles qui ont déjà été publiées en Europe; mais comme l'on venait d'être instruit dans cette capitale que le président des Etats-Unis avait formellement reconnu l'indépendance du Brésil, beaucoup de personnes pen-

ce finale, ce beau finale du second acte est au-dessus du caractère du poème, les plus grands effets de l'orchestre y sont prodigués, et dans la situation la plus forte, la plus pathétique, il serait impossible d'aller au de-là; il est évident que l'auteur a cédé à un entraînement auquel il n'était pas en lui de résister. Est-ce là un défaut? je veux le croire, mais heureux défaut qui produit de tels effets; heureux et rare défaut que l'excès de cette verve poétique qui fait les arts; de ce feu sacré qui porte au fond de l'âme de si douces et de si puissantes jouissances.

La scène s'ouvre par la sérénade; l'ouverture et les premiers chœurs vous ont déjà révélé les richesses de cette vive et fraîche imagination. Vous diriez d'un jeune étourdi qui sans songer au lendemain, commence par dépenser tout ce qu'il a de ressource; mais suivez-le ce jeune prodigue pendant les quatre actes, (*) et vous allez le retrouver toujours aussi fécond, toujours aussi inépuisable.

L'entrée du *Médomne* dans l'opéra de Champein est peut-être le seul morceau de la scène française qui puisse donner une idée de l'originalité de l'entrée de *Figaro*. Mais l'air de *Figaro* se soutient bien autrement, il est bien autrement vif et croissant d'effet jusqu'à la dernière mesure.

Malgré tout ce que la traduction fait perdre de gaieté et de rapidité au duo du comte et de *Figaro*, sa chaleur, sa richesse et sa vérité ravissent. Qui s'est jamais avisé de trouver ce morceau long? et cependant que d'idées musicales on y trouve, quelle profusion; il me semble que tel opéra-comique de ma connaissance, en se serrant un peu, tiendrait tout entier dans ce *duetto*.

Un des plus jolis morceaux de la pièce est le duo de *Rosine* et de *Figaro*; le chant de *Rosine* a tout l'abandon, tout le laisser-aller du bonheur; il y a là quelque chose qui ne touche point à terre; une de ces impressions vagues, aériennes, que de tous les arts la musique seule peut produire. M^{lle}. Amélie ne l'a pas assez profondément senti.

On retrouve dans l'air de la Clomnie deux ou trois mesures qui appartiennent note pour note à celui de la *Vendetta* du *Mariage de Figaro*; c'est le passage qui répond à ces paroles de M. Castil-Blaze: *Et l'on voit le pauvre diable s'échapper comme un coupable*. Je n'ai pas le courage de critiquer ce qui est aussi beau; ce sont-là des emprunts à la manière de Molière; qu'on nous donne de pareilles imitations, aussi originalement appropriées et nous les accepterons comme des créations de génie. Le caractère de Bazile, que Beaumarchais a tracé avec la vigueur du pinceau de Walter Scott, est empreint tout entier dans l'air italien. C'est le serpent qui se gonfle et dont les yeux s'enflamment au sentiment du venin qu'il va répandre.

Enfin arrive le finale qui dure près d'une demi-heure. Là encore entre mille idées, on en rencontre une qui est de Spontini dans la *Vestale*. Je voudrais pouvoir revenir sur tout ce que ce morceau contient de fécondité, de chaleur et de puissance musicale. J'en ai parlé plus haut, je vois que la place va me manquer. Je serai même obligé d'en rester là de mon analyse. Aussi bien j'avoue qu'après ce morceau de la pièce, après quatre heures de musique, mon attention était physiquement épuisée, je souhaite que d'autres aient été plus heureux.

A l'exception du rôle d'Almaviva, l'exécution a été inférieure à celle de l'année passée. On a remarqué plus d'une distraction dans l'orchestre. M^{lle}. Amélie sent mieux qu'autrefois, mais pas encore assez. Qu'elle se défatte donc entièrement de ces roulades criées qui sont toujours si fort applaudies. Mondonville est au mieux dans *Figaro*; il le joue de verve; c'est décidément son triomphe. Bartholo a rendu son personnage avec justesse; mais sa voix manque de flexibilité, souvent on l'entend trop, et souvent aussi l'on pourrait soupçonner qu'il oublie de chanter. Letellier a eu plus de chaleur que de coutume; il a surtout fort bien chanté le premier duo avec *Figaro*; mais la scène de l'ivresse doit-elle être tellement chargée; le pauvre Bartholo de ridicule qu'il était devient presque intéressant, à force de vexations grossières dont on l'accable. Letellier et M^{lle}. Amélie ont véritablement bien mérité du bénéficiaire; n'y a-t-il pas défaut d'humanité à leur donner à chacun deux rôles de cette nature dans la même soirée? Déjà l'affiche d'hier annonce une indisposition de M^{lle}. Amélie.

Quoique cet article se rapproche des proportions de l'affiche des lundis, je m'aperçois que je n'ai pas parlé du *Concert à la Cour*. Lecteur, suis-je nécessairement tenu de juger de cette pièce après une première représentation? Faut-il absolument se prononcer sur le talent de M. Aubert?... Ah! Rossini est un compositeur délicieux!

— P. S. L'*Othello* de Rossini est à l'étude dans ce moment. *Devant*

(*) Les Italiens divisent la pièce seulement en deux actes.

ÉNIGME.

Ceux qui m'aiment le plus me font souvent la guerre;
Plus je leur plais, plus ils m'éloignent d'eux.
Chassé, je prends mon vol et d'un air orgueilleux
Je plane... Mais souvent je retombe par terre;
On me frappe, aussitôt je reprend mon essor,
Je viens, je vas, je pars, pour revenir encor.

Le mot de la dernière énigme est *Bulle de savon*.

ÉTAT CIVIL DE LIÈGE. — Du 30 novembre.

Naissances : 2 garçons, 3 filles.

Décès : 2 garçons.

THEATRE DE LIÈGE.

Jeu 2 décembre 1824, pour la 13^e représentation de l'abonnement, la FÊTE DU VILLAGE VOISIN, opéra en trois actes, musique de Boyeldieu; suivi des RENDEZ-VOUS BOURGEOIS, opéra-comique en un acte, musique de Nicolo.

Lundi 6 décembre, au bénéfice de M. César, le MARI A BONNES-FORTUNES, comédie en cinq actes et en vers; le BAISER AU PORTEUR, vaudeville nouveau, et la ROSIÈRE DE SALENGI, opéra en trois actes, musique de Grétry.

Incessamment les débuts de M^{lle}. Decase dans l'emploi des premières chanteuses à roulades.

ANNONCES ET AVIS DIVERS.

(273) *VENTE d'un beau service de porcelaine de Tournay.*

Vendredi 3 décembre 1824, vers les trois heures de relevée, on vendra chez P. H. J. DUVIVIER, entrepreneur de ventes, rue Velbruck, un beau service de table de Tournay, à guirlandes fin bleu, composé de 160 pièces, et environ deux douzaines assiettes, et autres pièces qui ont déjà servi.

(155) Maison avec cour et jardin, sise place de l'Université, n^o 180 à louer. S'adresser rue Féronstrée, n^o 579.

Grand jardin à louer, n^o 69, faub. St^e Marg^e: s'y adresser.

A louer dès à présent, une belle et spacieuse maison de commerce sise sur le Grand-Marché enseignée de la Balance d'or, n. 24.

Bel appartement à louer, composé de 4 chambres au premier, une belle salle en bas, et chambres pour domestiques n^o. 728, Marché Neuf.

On désire trouver ici en ville une bonne maison bourgeoise, qui recevrait en pension un jeune homme d'Aix-la-chapelle, chez les parens duquel on prendrait en échange et sur le pied de réciprocité, un autre jeune homme de cette ville et de préférence une jeune demoiselle; s'adresser chez les demoiselles MAHOUX et de SARTORIUS.

A louer 1^o. un beau quartier de maître avec jardin, au grand Jonkeu, n^o. 922. 2^o. Une belle maison de maître avec jardin et prairie, 3^o. Une maison de fermier avec 90 à 92 perches de prairies et jardin à Flémale-Grande. S'adresser à M^e. GEXENS, rue Basse-Sauvinière, n^o. 802.

(235) Jeudi 23 décembre 1824, à deux heures de relevée en présence de M. le juge-de-peace du quartier du Nord, au local de ses séances rue Neuvise, et par le ministère du notaire ADAMS, csmmis par le tribunal, il sera procédé, à la requête des représentants feu Pierre Detrixhe et Marie Lemaire, à la vente publique par licitation, d'une Maison, n^o 279, avec dépendances et environ 13 perches de jardin y attenantes, sise au faubourg Vivegnis, ensemble d'un vignoble d'environ 21 perches, au même faubourg, aux conditions à voir chez ledit notaire et au greffe du juge-de-peace susdit.

(278) Lundi, 13 décembre 1824, à deux heures de relevée, le notaire PAQUEX exposera en vente publique, en son étude, rue St-Hubert, une maison sise à Liège, rue Entre-dix-Ponts, outre Meuse, enseignée de la Balance.

Cette maison dont le derrière donne dans la rue des Potiers est composée de deux habitations différentes, dont une avec une belle boutique propre à tout commerce, à côté de laquelle est une porte cochère communiquant par une grande cour à l'autre habitation à laquelle est joint un bâtiment où la locataire a une filature et une machine à vapeur en activité; son fond qui est de plus de 43 aunes Pays-Bas de longueur, ses belles et grandes caves, les écuries, four, pompes, citernes et autres commodités qu'elle réunit, la rendent propre à tout établissement. Aux conditions qu'on peut voir chez ledit notaire.

(268) **VENTE DE SON.**

Jeu 9 décembre 1824, à trois heures après-midi, la commission des hospices civils de Liège, exposera en vente, à la maison de Saint-Abraham, rue Féronstrée, une partie de son, provenant de la boulangerie générale desdits hospices.

IMMEUBLES A VENDRE PAR EXPROPRIATION FORCÉE.

(268) 1. Une maison, annexes et dépendances, formant deux habitations, avec cour, puits, étables de vaches et bâtiments d'exploitation, le tout contigu et annexé les uns aux autres, occupée par la partie saisie et par Thomas Olivier.

2. Deux petites pièces de jardin, mesurant environ une perche 7/4 palmes, se trouvant derrière lesdits bâtiments et annexés à ceux-ci, occupées par la partie saisie et ledit Olivier.

3. Une pièce de prairie dite l'Assise, entourée de haies vives, exploitée par la partie saisie, contenant environ 120 perches 332 palmes.

4. Une autre pièce de prairie aussi nommée l'Assise, et entourée de haies vives, exploitée par la partie saisie, et dans laquelle se trouvent neuf arbres fruitiers, contenant environ 64 perches 122 palmes.

5. Une autre pièce de prairie nommée le Pré, aussi exploitée par la partie saisie, et entourée de haies vives, contenant environ 87 perches cent quatre-vingt-huit palmes.

Les immeubles ci-dessus désignés tiennent les uns aux autres, et ne forment qu'un seul et même ensemble, le tout situé en lieu dit Bach, commune de Clermont, canton d'Anbel, arrondissement de Verviers, ressort du tribunal de première instance séant à Liège, province dudit Liège, tant ladite totalité du midi au chemin vicinal, du couchant au Sr. N. P.ienne, du levant au Sr. Louis Thimister, et du nord à la veuve Cheffeneux.

La saisie en a été faite par procès-verbal de l'huissier Jean-Joseph Courmont, en date du 11 mai 1824, enregistré le lendemain, transcrit au bureau des hypothèques de Liège, le dix-sept du même mois de mai 1824, et au greffe du tribunal de première instance séant à Liège, le 22 dudit mois de mai 1824, à la requête de Mr. Pierre Renard, marchand, domicilié à Liège, sur le Sr. Gaspar Franssen, cultivateur et fleur, et Jeanne-Gertrude Olivier, son épouse, ménagère, domiciliés ensemble au Bach, commune susdite de Clermont, ledit huissier muni d'un pouvoir spécial à l'effet de ladite saisie, portant date du 12 avril 1824, enregistré le même jour. Copies dudit procès-verbal de saisie ont été laissées avant l'enregistrement, 1^o à Mr. J. P. Wertz, échevin de la commune de Clermont, et 2^o à monsieur Michel Franssen, greffier de la justice de paix dudit canton d'Anbel, lesquels ont chacun visé l'original.

La première lecture ou publication du cahier des charges pour parvenir à la vente desdits immeubles par expropriation forcée, aura lieu à l'audience des criées du tribunal de première instance séant à Liège, le douze juillet mil huit cent vingt-quatre, aux dix heures du matin.

M^{re}. Hubert-Nicolas-Joseph VIGOUREUX, avoué près ledit tribunal, domicilié rue St-Severin, n. 714, audit Liège, y patenté pour 1823, le 5 globe dernier, 8e. classe, art. 344, occupe dans la présente poursuite pour ledit Mr. Renard, créancier saisissant.

H. VIGOUREUX, avoué.

L'adjudication préparatoire a été faite le vingt-deux novembre mil huit cent vingt-quatre, moyennant le prix de trois cents florins du royaume, et l'adjudication définitive est fixée et aura lieu à l'audience des criées du tribunal civil de première instance séant à Liège, le trente-un janvier mil huit cent vingt-cinq, aux dix heures du matin, sur ladite somme de trois cents florins des Pays-Bas, montant de l'adjudication préparatoire.

H. VIGOUREUX, avoué.

deux de Scio, la troisième dans celles de Mételin et Ténédos. Il y a une quatrième petite division à Hydra comme centre des opérations. Treize mille hommes doivent marcher au premier jour sur Patras.

Cinq cents pièces de canon de 25 sont arrivées à Malte, pour les Grecs, qui ont été les prendre.

Outre les 4 frégates qu'on dit être dans cette île, les Grecs se flattent de recevoir 2 vaisseaux à la fin d'octobre.

Ils ont pour plan de la campagne prochaine de bloquer les Dardanelles. Ils commenceront peut-être même en hiver, aussitôt que les flottes se seront rentrées.

Un décret du gouvernement grec porte que tous bâtimens en vente ne pourront être achetés que par leur gouvernement.

Il y a eu à Salone le 29 septembre un combat dans lequel les Turcs ont perdu beaucoup de monde et ont été forcés à la fuite; les Grecs ont fait un butin considérable.

INTÉRIEUR.

Bruxelles, le 30 novembre. — S. M. a accordé à douze officiers de police, soit gardes-champêtres, soit cavaliers, brigadiers ou maréchaux-de-logis de la maréchaussée, dans la Flandre occidentale, des gratifications de 10 à 20 fl. en récompense de l'activité qu'ils ont mise à faire observer les lois de la chasse.

— MM. Vangheel, sculpteur, et Olivier, mouleur en plâtre, sont partis pour Liège, afin de coopérer en ce qui les concerne à la fonte du lion colossal, modelé par le premier de ces artistes et coulé avec succès en plâtre par M. Olivier. On sait que ce beau morceau surmontera un monument à ériger sur le champ de bataille de Waterloo.

LIÈGE, LE 1^{er} DÉCEMBRE.

On mande de Gand, le 29 novembre, la première séance solennelle de la Société d'utilité publique, établie depuis peu, a eu lieu dans cette ville. S. A. le prince de Saxe-Weimar, que la société honore d'avoir pour président, a prononcé en langue hollandaise un discours pour prouver l'excellence de cette institution; MM. Verviers et Haelkens, membres de la société, ont aussi pris la parole sur le même sujet: ces discours ont été accueillis avec de vifs applaudissemens. Ensuite il a été décerné à un sergent de la garnison et à un batelier des médailles d'argent pour le dévouement avec lequel ils ont sauvé la vie à plusieurs personnes.

— Tous les journaux des villes voisines de la mer sont remplis de naufrages qui ont eu lieu depuis quelque tems. Nous en avons déjà rapporté quelques-uns; mais nos colonnes ne suffiraient point à les publier tous avec leurs tristes détails.

— Les eaux du Lech continuent à baisser. Elles étaient le 27 de ce mois à 4 pieds 7 1/2 pouces au-dessous de 0. Les personnes réunies pour la surveillance des digues, ont été congédiées.

— On mande de Doesburg (Gueldre) que, le 20 de ce mois, une femme en sautant du bord de la rivière sur une nacelle, où se trouvaient cinq passagers, la fit pencher tellement qu'ils tombèrent tous à l'eau, et qu'ils y auraient probablement péri (le bord étant d'un difficile accès et l'eau profonde de 20 pieds à cet endroit) si le batelier, nommé Roerincx, ne les eût secourus, par les efforts les plus courageux, au péril de sa vie. Ce même Roerincx, au mois d'août dernier, avait déjà exposé ses jours pour sauver un homme qui périssait dans les flots.

— Le docteur O'Neil de Comber, a découvert un procédé chimique par lequel on peut fabriquer des chandelles supérieures à celles de Russie avec de la graisse de cochon. Préparées d'après sa méthode, ces chandelles sont aussi belles que la bougie ou le blanc de baleine. Elles durent un peu plus, dit-on, que les chandelles ordinaires de même poids.

— La population de la Grande-Bretagne, présentait en 1821, l'état suivant :

Angleterre.	11,261,437.
Principauté de Galles	717,438.
Ecosse.	2,093,456.
Service de l'armée et de la marine.	319,300.
Irlande	6,801,827.
Les voisins.	89,508.
Total.	21,282,966.

En Irlande la population est plus dense que dans aucune autre partie du royaume; la province d'Ulster est la plus peuplée de l'Irlande; ce qui est d'autant plus remarquable, qu'elle offre un plus petit nombre de grandes villes.

Belfast, qui a 37,277 habitans; est la seule ville dont la population dépasse 20,000. ames, dans une province de près de 2 millions d'habitans. Dans tout le comté de Monaghan, où la population est de 624 par mille carré, on ne trouve rien qui mérite le nom de ville.

Une telle population dans les campagnes, en égard à leur pauvreté, n'est pas à trouver dans aucune autre partie de l'Europe.

PROCÉDÉ NOUVEAU DANS LES ARTS de MM. Bray et Malo de Paris, consistant à imiter (au moyen d'un bois coulé de leur composition) les bois les plus précieux et les marbres les plus rares, comme aussi à faire avec cette composition, le tout sans marqueterie, sans incrustation, des fleurs, des arabesques, des arabesques, des paysages, insectes, et jusqu'à des portraits.

Cette découverte égale peut-être, sous le rapport de son importance, tout ce que l'industrie française a, depuis vingt-cinq ans, offert de plus curieux. Jusqu'ici l'homme n'avait pu que mettre en œuvre le bois tel que le produit la nature; désormais il le composera: les bois étrangers les plus précieux seront repro-

duits, les marbres les plus rares imités, et tous ces mille accidens ces fusions infinies de veines et de nuances, ces transparences vaporeuses du marbre, que le pinceau du peintre ne saurait figurer qu'à la surface et imparfaitement, MM. Bray et Malo les obtiennent et les reproduisent, dans telle épaisseur qu'ils le veulent. Aussi le bois de leur composition, soit qu'il représente des bois précieux, des marbres, des fleurs, des portraits, des agates, des paysages, des armoiries, des rosaces, ou autres objets d'imitation ou de fantaisie quelconque, se raboite comme se rabotte le sapin le plus grossier. Les copeaux qu'on en tirera offriront isolément chacune des veines du bois ou du marbre, ou de tout autre objet qu'on aura imité; et cependant le fond restera toujours le même, c'est-à-dire qu'il conservera toutes ses veines, ses nuances, son poli, sa beauté, sans que la plus petite alteration soit survenue, par l'action du rabot, dans le fini du travail. Les objets produits seront d'une solidité et d'une durée infinies: les parquets se laveront comme la dalle, les boiseries pourront se nettoyer avec l'éponge.

Cette découverte ouvre une carrière immense et nouvelle, à toutes les fabrications qui se rattachent à l'ébénistrerie, à l'ornement, à l'architecture, partout où le bois et le marbre s'emploient, l'exploitation de ladite découverte est applicable: elle se généralise à tout; depuis les plus petits articles, comme tabatières, coffrets, nécessaires, vases, pendules, baromètres, et jusqu'aux objets de la plus grande dimension, comme chambrales et trumcaux, lits, bibliothèques, tables, guéridons commodes, secrétaires, pianos, billards, parquets, portes et boiseries d'appartemens, maître-autels, escaliers, colonnes, etc... On pourra les exécuter même avec la plus grande magnificence, puisque la nacre, l'or et l'argent y brilleront, au besoin, de toutes parts.

MM. Bry et Malo ont voulu prouver que la perfection de leur procédé ne connaissait point de bornes. Ils ont essayé d'atteindre avec leur composition jusqu'à la ressemblance humaine; ils ont donc exécuté en bois le portrait de fen S. M. Louis XVIII: ce portrait ressemblant fait partie d'un dessus de table à thé, imitation de marbre. Il pourrait se rabotter, malgré la délicatesse de les détails et de son ensemble, elle resterait le même dans toutes les parties, ainsi que la table.

SPECTACLE. — Le Concert à la Cour. — L'Etourdi à la Diète. — Le Barbier de Séville.

Parlez-moi des plaisirs qui s'emparent de vous à cinq heures et demie du soir pour ne vous lâcher qu'à onze heures. Ces bons Italiens, ces pauvres Parisiens qui pensent avoir fait une bonne soirée, quand ils ont entendu d'un bout à l'autre le seul *barbier*. Nous avons bien un autre tempérament musical. Que sont pour nous les quatre actes du *Barbier de Séville*? cela fait à peine trois heures de musique. Non, non, il nous faut en sus non-seulement un vaudeville comme petite pièce, mais encore un opéra bien bruyant et bien long de Monsieur Aubert. Point de salut, si l'affiche ne couvre trois pieds carrés du mur; point de jouissance, si à la fin du spectacle il n'y a dans la salle autant de migraines que de spectateurs et sur la scène autant d'enrouemens que de gosiers. Voilà le plaisir! narghe de ces soirées où je ne suis pas seulement un peu abasourdi, où je puis tout écouter sans peine, d'où je ne sors pas bien replet de musique, où je n'ai pas dépensé toutes mes forces; je ne puis tenir compte des jouissances qui ne durent pas une moitié du cadran.

Tel est le résumé de la conversation que faisais à mes côtés, dans la place dont ils avaient pris possession à quatre heures précises, deux bons rôles bien décidés à s'amuser et dont les longs propos, l'heureux embonpoint et la nombreuse famille qui siégeait auprès d'eux, faisait voir que tout dans ce ménage s'appréciait à la quantité. Pour moi je maudissais tout bas mon rôle d'observateur qui m'enchaînait à ma place dès le lever de la toile, me forçait de goûter à tous les mets du splendide repas servi par le bénéficiaire: j'aurais voulu recevoir dans toute leur fraîcheur les impressions de la délicieuse musique de Rossini; mais non, il fallut passer par d'interminables préliminaires; et déjà mon oreille était usée par la musique de Monsieur Aubert, et par les sots couplets du plus insignifiant vaudeville, quand se fit entendre le premier coup d'archet de l'ouverture du *Barbier de Séville* après un opéra et un vaudeville! je me croyais le gastronome à qui l'on sert des huitres au dessert d'un long repas. Allons, rassemblons toute notre puissance d'attention; et quand il faudrait succomber sur la place, écoutons:

Voici donc un des chefs d'œuvre de cet homme qui, à en croire ses admirateurs, est celui dont on a le plus parlé en Europe depuis Napoléon; assertion qu'après avoir jugée singulièrement emphatique, on est tout étonné, on y réfléchissant, de trouver vraie à la lettre.

Si c'est une condition première de tout opéra que le musicien saisisse et interprète le caractère principal de son poème; comment la verve comique de Beaumarchais pouvait-elle être mieux exprimée que par les chaloureux accords de Rossini. Paisiello avant lui avait fait la musique de cet opéra; son ouvrage est charmant; il est plein de grâce comme toute la musique de Paisiello; c'est du Colin d'Harville, du Paray, si l'on veut, mais non du Beaumarchais. Le mariage de Figaro de Mozart, est un des plus beaux ouvrages qui existent au théâtre; mais Figaro n'y est gai qu'une ou deux fois; la teinte allemande domine toute la couleur du tableau; l'expression est belle, continuellement belle, sublime quelque fois, mais ce n'est pas là l'entraînante gaité, la physionomie mordante du français Beaumarchais.

Quel profane, quel pédant refuserait à Rossini cette fougue, ce feu, cette vie de composition si puissante dans les arts et qui à elle seule ferait presque oublier tous les défauts. Rossini s'empare de ses auditeurs; les force à le suivre; il n'y a pas un instant pour la distraction; au moment où l'attention se relâcherait; un motif, que dis-je? vingt motifs nouveaux viennent l'enchaîner; c'est un orchestre toujours plus riche, ce sont des accords toujours plus brillans qui la captivent, qui la subjuguent qui l'entraînent sans intermittence d'un bout d'un acte à l'autre. Oui, l'on se proche à Rossini des contre-sens, des roulades dans les morceaux pathétiques; j'aurais beaucoup de choses à répondre surtout pour les roulades, et d'abord il ne faudrait pas en juger d'après notre exécution. Mais si tous ces reproches peuvent être fondés ailleurs, on ne peut les appliquer au *Barbier de Séville*; si ce n'est pas le plus bel ouvrage de l'auteur, c'est incontestablement le plus irréprochable. Est-il une musique plus originalement dramatique? Dans cette volumineuse partition citerait-on deux situations (peut-être en est-il une), où l'expression musicale faiblisse, où le compositeur reste au-dessous du poète. Non certes, et c'est le reproche contraire que je trouverais cent fois plus juste; je l'avoue, je pense que

immémorial, les jeunes gens ont l'habitude de lutter ensemble, armés de frondes, sur un terrain voisin de la ville. Cette fois le lieu du combat était près la porte de Tolède, et les deux partis s'étaient intitulés *royalistes* et *libéraux* au lieu de prendre le nom des divers quartiers, comme ils le faisaient d'habitude. La lutte était vivement engagée, lorsque la cavalerie de ligne, l'infanterie de la garde royale et les volontaires royalistes vinrent mettre les deux armées dans une complète déroute: déjà ils avaient fait 70 prisonniers, lorsque, vivement poussés, les fuyards ont pris le parti de se jeter dans la rivière où il y avait par hasard quelques pieds d'eau, et la poursuite a cessé. Il y a eu quelques blessés dans cette bagarre, et une malheureuse femme, qui venait chercher son fils, a été tuée.

Le roi est au lit depuis quelques jours avec une attaque de goutte très-violente. Ces fréquents accès paraissent aigrir son humeur.

Par suite de l'ordonnance royale qui annule tout ce qui a été fait dans la procédure des ex-régidors constitutionnels de Madrid, et qui en commet la nouvelle instruction au tribunal criminel de cette capitale, le comte de Noblejas qui est un des ex-régidors, et qui se trouvait arrêté chez lui, a été mis au secret, et le comte d'Onate, le troisième de nos grands d'Espagne qui en était un autre, et qui se trouve maintenant à Bordeaux, est appelé par placet à comparaître devant ses juges pour se défendre.

D'après le décret d'amnistie, tous les individus qui ont fait partie de quelque société secrète, doivent en faire la déclaration devant les autorités desquelles ils ressortissent; quelques-uns s'y sont conformés. Plusieurs de ces amnistiés ont été assassinés au moment où ils venaient de faire leur déclaration, notamment dans les environs de Cuenca.

Les troupes espagnoles à Madrid sont à peu près au nombre de 5000, savoir: gardes 2000, volontaires royaux 2200, et environ 1000 hommes de troupes provinciales. Quatre autres régimens de milice provinciale sont à quelque distance de Madrid, et tout prêts à y entrer, après le départ des Français.

Le gouvernement prend des mesures pour faire rentrer de force les contributions. On dit que le clergé a offert au roi une forte somme par mois en cas de besoin, et à certaines conditions.

ANGLETERRE.

Londres, le 26 novembre. — On vient de recevoir des gazettes de Bogota du 4 novembre. Il s'y trouve encore une relation d'une grande victoire de Bolivar sur le général Canterac.

— Une lettre de Truxillo, en date du 18 août, reçue par une des premières maisons de commerce de la Cité, s'exprime en ces termes: « Le premier coup a été frappé à l'armée espagnole par un combat livré le six de ce mois. Les prisonniers espagnols, entre lesquels on remarque plusieurs officiers, disent que leur cavalerie a été complètement détruite. Ce combat aura des conséquences importantes. L'armée espagnole, composée de la plus grande partie de péruviens, n'est plus retenue que par de très-faibles liens; si Canterac n'oppose pas sur le champ résistance à l'ennemi, et s'il ne risque pas une autre bataille, je ne doute pas que son armée ne se disperse très-prompement.

— On assure que le duc de Wellington et plusieurs membres de notre ministère, sont désignés pour assister au sacre de S. M. Charles X.

— Quelques journaux ont fait remarquer, comme une omission faite à dessein, que la signature autographe du roi n'était pas opposée au *Warrant* d'exécution du malheureux Fauntleroy. Les écrivains qui ont fait cette observation ne savent pas que, par respect pour le souverain, qui est le médiateur naturel entre la loi et le condamné, on ne présente jamais à sa signature les sentences de mort. S. M. s'est réservée, au contraire, la jouissance vraiment royale de signer de sa main les lettres de grâce. Il suffit donc pour qu'un condamné subisse sa peine, que le roi refuse d'exercer en sa faveur la plus noble et la plus précieuse de ses prérogatives. Tel est le cas de l'infortuné banquier qui doit expier, mardi, des erreurs dont la société humaine demande vengeance, puisqu'elles compromettent sa sûreté.

M. Fauntleroy se prépare avec une grande piété à sortir de cette vie. Malgré la résolution qu'il avait prise, il a reçu plusieurs visites d'amis, l'un d'eux, M. Sprigett, lui a promis de l'accompagner jusqu'au pied de la potence.

M^{me}. Fauntleroy et son fils âgé de 12 ans, sont livrés au plus violent désespoir.

ALLEMAGNE.

Hanovre, le 24 novembre. — Le 18, il a éclaté à Elza un violent incendie qui, propagé par un vent impétueux du sud-ouest, a dévoré près des trois quarts de cette ville; outre la nouvelle église, 129 maisons et 138 bâtimens secondaires ont été la proie des flammes, et 265 familles, formant 1129 personnes, se trouvent sans asyle et dans le dénuement le plus complet.

FRANCE.

Paris, le 29 novembre. — Ce matin à neuf heures, le roi, accompagné de M. le dauphin, est allé visiter les greniers d'abondance.

Le roi a examiné tout avec le plus grand intérêt, et a paru très-satisfait.

Le roi est arrivé dans la grande rue du faubourg St. Antoine par la rue de la Roquette. Lorsque la voiture du roi a paru dans la rue, le mouvement de la population a été tel, que les maires et adjoints du 8^e arrondissement, qui attendaient le roi, n'ont pu arriver jusqu'à lui. S. M. s'en étant aperçue, a fait arrêter plus loin sa voiture, et a envoyé chercher le maître. Celui-ci est arrivé près du roi avec ses adjoints, et a dit: « Sire, les habitans de ce faubourg laborieux et fidèle, ceux que le roi, votre auguste frère, se plaisait à nommer ses bons Antonins, soupiraient après le bonheur de voir V. M. au milieu d'eux, et de contempler de plus près ses traits révérends.

« V. M. daigne aujourd'hui leur accorder cette faveur. Leurs magistrats interprètes de leurs pensées, ont l'honneur de vous supplier, sire, de leur permettre de déposer aux pieds de V. M. le tribut de leur reconnaissance, de leur respect, de leur fidélité, et de leurs sentimens qui sont également ceux de tous les autres. »

Le roi a répondu: « Je vous charge d'être mon interprète auprès de ces bons habitans et de leur faire connaître que j'ai été très-satisfait de la réquise qu'ils m'ont faite. »

— On se rappelle que lors de la visite du roi à l'église de Ste. Geneviève, S. M., après avoir admiré les superbes peintures de la coupole, donna au peintre le titre de baron. Voici en quels termes affables de S. M. lui conféra ce titre: « En entrant ici je vous ai dit *Monsieur Gros*; mais je vous prie de trouver bon qu'au moment de vous quitter je vous dise *M. le baron Gros*; j'ai donné ordre à mon garde-des-sceaux de vous en expédier le titre. Il est impossible d'être plus satisfait que je ne suis de ce magnifique ouvrage; c'est un monument que vous avez élevé à la France. » (1)

— On assure que le tableau représentant l'entrée du roi Charles X, par M. Horace Vernet, doit être placé demain au Musée, et que le public le verra aussitôt que le salon aura été rouvert; l'exposition durera jusqu'au 15 janvier.

— Nous recevons d'un Anglais la lettre suivante, dit le *Constitutionnel*, qu'il nous invite à publier le plus promptement possible.

Londres, le 25 novembre 1824.

Si le honteux article contre M. Cousin, tel qu'il a paru dans le *Courrier anglais* (2), a trahi les bureaux de Paris d'où il est sorti, et excité votre juste indignation, ne croyez pas qu'il ait obtenu plus de succès dans ce pays, du moins par le nombre très-circonscrit de lecteurs qui font une véritable attention à la politique continentale. Personne de cette classe n'ignore que c'est grâce à cette insouciance du public que tout ce qu'un dernier reste de pudeur ne permet pas aux feuilles ministérielles de France d'insérer, est accueilli par certains journaux anglais qui, pour ce genre de complaisance, reçoivent des sommes énormes, car on sait qu'il y a tel voyage (dont on pourrait citer la date) qui a rapporté plus de 25,000 fr.

Sans cette indifférence pour les objets de politique extérieure, les propriétaires d'un journal tel que le *Courrier* n'oseraient braver l'opinion au point d'insérer un libelle aussi lâche que celui que vous avez signalé. Pour tout ce qui touche à la liberté et aux droits britanniques, les mêmes feuilles se montreraient bien autrement scrupuleuses. Il importe que le reste de l'Europe, où ce journal est répandu, sache que la plupart de ces articles sur la France sont rarement dans les sentimens des rédacteurs mêmes, mais qu'ils sont publiés par eux comme nouvelles sans conséquence, et comme résultat d'un trafic très-peu honorable.

J. K.

— On annonce qu'il vient de se former à Paris une compagnie anonyme autorisée à entreprendre de donner aux rues de Paris la propreté la plus recherchée.

— On a parlé il y a quelque temps d'agens provocateurs de police qui avaient essayé de mettre en défaut un fabricant de bretelles; il se serait agi alors d'un délit en matière politique. La même pratique vient d'avoir lieu, en matière de contravention, envers un fabricant de pieds-de-roi et autres mesures, auquel un individu commanda, de la part et d'après une lettre d'un sieur *Doigné*, de Rouen, plusieurs mètres, aunes et pied-de-roi, de dimensions différentes de celles voulues par les lois et réglemens, mais que cet individu dit lui être expressément recommandées comme étant conformes à celles usitées en Espagne où ces objets devaient être envoyés. Le fabricant crut se mettre bien en règle en exigeant une note par écrit de l'individu même qui lui faisait la commande. Les objets furent confectionnés, mais le jour même fixé pour la livraison, le malheureux fabricant fut visité par un commissaire de police et des préposés qui saisirent tous les objets, dressèrent procès-verbal, et il fut condamné par le tribunal de police municipale à l'amende et à 3 jours de prison.

Ces actes abusifs des agens de l'administration proviennent, dit-on, de la facilité avec laquelle celui-ci accorde une prime pour tout délit découvert, ce qui fait que là où les délits manquent, ces agens trouvent avantageux d'en faire naître, témoin encore ce fait tout récent de l'examen d'un ballot de livres et d'estampes destinés pour l'étranger, et dans lequel la maison qui expédiait fut accusée d'avoir mis des exemplaires d'un ouvrage condamné par les tribunaux. L'ouverture du ballot avait eu lieu en l'absence de l'expéditeur. Heureusement celui-ci put prouver que l'ouvrage prohibé n'était porté ni sur la facture du ballot, ni sur ses livres, ni mentionné dans la lettre de demande. Il fut en outre débattu en sa faveur que n'ayant point été présent à l'ouverture de son ballot, on avait pu y glisser les exemplaires qui devenaient le motif de la poursuite. La force de cette objection fut sentie et l'accusation n'eut point de suite.

Il résulte de tout cela, dit le *Courrier français*, que l'action des agens de police ne saurait être entourée de trop de précautions et de surveillance, et l'on ne veut point que ce qui a été établi pour assurer le maintien de l'ordre devienne le plus redoutable fléau de la société.

Cours de la bourse du 29 novembre. — 5 p. c. cons. 101 fr. 90 c. Emp. royal d'Espagne, 52 1/4; act. de la banque, 1970 00. La fin du mois, 13 h. était à 100 fr. 90 c.

INTÉRIEUR.

LIÈGE, LE 2 DÉCEMBRE.

Les états de la province du Hainaut ont nommé, le 29 novembre, M. Charles Lehon, de Tournay, en remplacement de feu M. Rosier, membre de la seconde chambre des états-généraux.

— Le 26 de novembre dernier, la 4^e. classe de l'institut royal des Pays-Bas a tenu sa cinquième assemblée générale sous la présidence de M. C. A. Dentax. La 2^e. classe a tenu également le 29 du même mois, sa cinquième assemblée générale sous la présidence de M. Meyer.

— On a pêché dans les environs du cap de Bonne-Espérance un poisson énorme dont le nom est inconnu. Sa queue, longue de 37 pieds, et couverte d'écaillés, pèse plus de 1,400 livres: quatre bâtimens marchands ont à peine suffi à contenir ses débris. On le dépèce avec le plus grand soin, et on espère soumettre sa carcasse à des sociétés savantes.

— Nous avons parlé d'après la correspondance particulière des journaux anglais de l'acte d'accusation qui doit, dit-on, être porté contre M. de V** devant la chambre des Pairs. Voici de nouveaux détails qui partent de la même source. La seconde partie de cet acte d'accusation qui est la plus intéressante, contient, suivant le langage des accusateurs de M. de V**, les détails sans nombre de sa prévarication.

Elle commence par une espèce d'inventaire de la fortune que possédait M.

(1) La plupart de ces détails sont publiés par les feuilles libérales, l'esprit des journaux français des deux partis est toujours le même, et pourrait se résumer ainsi: Vive le roi! guerre aux ministres.

(2) Voyez le n^o 206, art. France